

Concours de Nouvelles
dans le cadre du 5ème Salon du Livre de Soissons 2019

BULLETIN DE PARTICIPATION

Merci de joindre ce bulletin de participation correctement rempli à la nouvelle avant le **31 août 2019**, minuit !

- **1 exemplaire par courriel** à l'adresse suivante : contact@lire-en-soissonnais.fr
(le courriel devra avoir pour objet « concours de nouvelles »)
- **1 exemplaire par courrier avec accusé de réception** à l'adresse suivante :
Lire en soissonnais 10 rue du Prieuré, 02880 Bucy-Le-Long

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Date de naissance et âge :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Titre de la nouvelle :

Catégorie A - Jeunesse (moins de 18 ans) – Catégorie B - Adulte (plus de 18 ans) – (rayer la mention inutile).

Les participants s'engagent à ne pas exiger de droits d'auteur en cas de publication de leur texte et autorisent la publication de leur photo.

Signature du participant
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature des parents ou responsables légaux
pour les participants mineurs
précédée de la mention « Lu et approuvé »



Règlement du concours

La ville de Soissons et l'association « Lire en soissonnais » organisent un concours de nouvelles dont le thème, pour cette nouvelle année, sera orienté sur la nature à partir de la citation de Victor Hugo : « C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas. »

Qu'est-ce qu'une nouvelle ? Petit rappel

La nouvelle est un récit court – Un épisode de la vie.

Parce que c'est une histoire, la nouvelle n'est pas un discours (où l'on expose ses idées) ou une fable. L'objet de la nouvelle n'est pas de nous instruire, de nous donner une leçon. Ce n'est pas un conte, pas de « Il était une fois » qui nous envoie dans un monde enfantin. Une nouvelle est une histoire qui passe pour vraie. Même si c'est de la science-fiction ou du fantastique, on doit pouvoir y croire.

La nouvelle tourne autour d'un événement, avec peu de personnages. Parce qu'elle est concentrée, la nouvelle ne raconte pas l'épisode d'un héros, d'une société sur une longue période (contrairement au roman).

La nouvelle a une fin. Parce qu'elle cherche à surprendre, ce n'est pas l'épisode d'une aventure. Elle doit surprendre ou interroger le lecteur avant la fin. La fin d'une nouvelle peut-être une chute ou laisser du mystère, mais elle clôt l'événement, le sujet.

La nouvelle peut avoir la forme d'un texte, mais est aussi ouverte aux illustrateurs ou bédésistes.

Les modalités de participation :

La participation est libre et gratuite.

La nouvelle sera adressée, en 1 exemplaire :

1 - par courriel à l'adresse suivante : contact@lire-en-soissonnais.fr, le courriel devra avoir pour objet « concours de nouvelles » pour le comité de lecture.

2 - par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante : Lire en soissonnais 10 rue du Prieuré, 02880 Bucy-Le-Long, pour dépôt auprès du jury.

Date limite d'envoi ou de dépôt des nouvelles : 31 août 2019 à minuit

Présentation de la nouvelle :

La nouvelle devra comporter un titre sur la première page et être constituée de :

☒ Pour la catégorie A - Jeunesse : 2 à 3 pages maximum (format A4 21 x 29.7 cm)

☒ Pour la catégorie B - Adulte : 4 à 5 pages maximum (format A4 21 x 29.7 cm)

Votre nouvelle devra être rédigée sous format pdf, avec pour police Times New Roman, de taille 12, avec un interligne de 1,5. Les pages doivent être numérotées. Des marges sont nécessaires pour faciliter le travail du jury, une largeur d'environ 2 cm est donc conseillée.

Pièce à joindre à la nouvelle :

Ce concours de nouvelles se réalise de manière anonyme, mais vous devrez impérativement joindre la fiche d'inscription ci-jointe à l'adresse suivante contact@lireensoissonnais.fr afin de pouvoir récompenser les gagnants ! Vous devrez y renseigner votre nom, prénom, date de naissance, adresse

postale, adresse mail, numéro de téléphone, titre de la nouvelle, et la catégorie (A ou B) dans laquelle vous concourez. Cet envoi est à destination du Comité de lecture.

Un second envoi, papier + une photo de l'auteur, avec accusé de réception, pour le jury, à l'adresse suivante : **Lire en soissonnais - 10 rue du Prieuré - 02880 Bucy-Le-Long**

Les prix :

Des lots de valeur seront distribués lors du Salon du Livre le 13 Octobre 2019.

Les nouvelles des 3 premiers prix de chaque catégorie seront transmises aux auteurs présents lors du Salon du Livre 2019. Les premiers de chaque catégorie seront publiés sur le site de Lire en Soissonnais et téléchargeables. 15 exemplaires papier – regroupant les nouvelles primées - seront déposés chez nos libraires partenaires.

Les participants s'engagent à ne pas exiger de droits d'auteur en cas de publication de leur texte et autorisent la publication de leur photo.

Les lauréats seront personnellement avertis.

Critères de jugement :

Les textes ne devront porter aucun signe distinctif permettant d'en identifier l'auteur. Le réceptionnaire des nouvelles se réserve le droit de supprimer toute mise en page et éléments superflus. Le jury sera composé par des personnes variées qui ont toute l'amour de la lecture et l'envie de découverte en commun. En revanche aucune faute d'orthographe, de grammaire ou de frappe ne sera corrigée, mais pourra être pénalisante. La nouvelle sera écrite en respectant strictement les conditions de respect de l'autre : tout ouvrage à caractère pornographique, discriminant ou faisant l'apologie de la violence ou de la haine sera automatiquement éliminé.

Les critères de jugements porteront sur :

- ☑ La qualité littéraire des textes.
- ☑ Une construction cohérente du récit.
- ☑ Le respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation.

Autres conditions :

Le jury se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de nouvelles et/ou la qualité de celles – ci n'étaient pas suffisants, ou en cas de force majeure. Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation ou ses résultats ne sera admis. La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury. Le jury se réserve le droit de refuser une nouvelle qui ne respecterait pas le règlement édicté, sans avoir à le justifier.

Pour tout renseignement complémentaire sur ce concours : contact@lire-en-soissonnais.fr